



PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 DÉCEMBRE 2024 À 18H30

Date de la convocation : **13 décembre 2024**

Membres Présents : 08

M. Pascal RIVEAU, Maire, *Président de séance*,
Mme Patricia FONTANEAU, *adjointe au maire*,
Mme Katia TAUZIÈDE, *conseillère municipale*,
M. Cyrille FORMANTIN, *conseiller municipal*,
M. Mickaël VEYSSIÈRE, *conseiller municipal*,

M. Ludovic CARTEAU, *conseiller municipal*,
Mme Sylvie HOFMAN, *conseillère municipale*,
M. Benoît VIELET, *conseiller municipal*,

Membres Excusés : 05

Mme Véronique MITRASOUF, *adjointe au maire*,
M. Joël BEDIS, *adjoint au maire*,
M. Benoît DUPONT, *conseiller municipal*

M. Pierre NAVARRO, *conseiller municipal*,
Mme Judicaël SENEZE, *conseillère municipale*,

Membre Absent : 01

M. Max PAYET, *conseiller municipal*,

Mr Ludovic CARTEAU est nommé secrétaire de séance

L'an deux mil vingt quatre, le dix neuf décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Androny dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal RIVEAU.

Monsieur le Maire soumet au vote le procès verbal de la séance du 24 octobre 2024.
Celui-ci est approuvé à l'**unanimité** des membres présents.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour. Il est demandé de rajouter à l'ordre du jour la convention SDEEG : rajout validé par l'assemblée.

AFFAIRE N° 1 : DÉLÉGUÉ COMMUNICATION

(délib. 412024) *Rapporteur* : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

A ce jour, il manque parfois d'information et de communication en direction de la population, des associations et de l'extérieur (site internet, réseaux sociaux, intramuros ...).. Il est proposé qu'un nouveau référent soit nommé.

Monsieur Ludovic Carteau propose sa candidature sur ce poste.

VOTE : 08 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION
NOMINATION VALIDÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N° 2 : CONVENTION MISE À DISPOSITION SECRÉTAIRE ASA PETIT MARAIS

(délib. 422024) *Rapporteur* : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Il est proposé à Madame Mansaud de poursuivre sa mise à disposition par la Commune au Syndicat du Petit Marais jusqu'à sa dissolution. Cette mise à disposition est basée sur 6 heures mensuelles. Ce nombre pourra évoluer suivant les besoins de l'ASA.

VOTE : 08 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION
MISE À DISPOSITION VALIDÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N°3 : CONVENTION ANNUELLE AVEC L'ALEC

(délib. 432024)

Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

L'ALEC propose à la commune un accompagnement dans le projet de rénovation et de requalification de la maison DARTIER. Un programme d'actions annuel est envisagé à compter du 19 décembre 2024 pour une durée d'un an.

Le montant de la subvention au titre de cette mission est pris en charge par la Communauté de Communes de l'Estuaire.

**VOTE : 08 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION
PRINCIPE D'ADHÉSION VALIDÉ À L'UNANIMITÉ**

AFFAIRE N°4 : CONVENTION SDEGG

(délib. 442024)

Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Monsieur le maire fait lecture du projet de délibération concernant le principe de recourir au SDEEG dans le cadre de la valorisation de Certificats d'Economie d'Energie sur les travaux de rénovation énergétique prévus à la maison Dartier.

**VOTE : 08 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION
DÉCISION VALIDÉE À L'UNANIMITÉ**

AFFAIRE N°5 : DSIL 2024

(délib. 452024)

Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Une demande de soutien pourrait être faite auprès de la sous-préfecture dans le cadre de la restructuration de la maison Dartier en logement seniors. Cette dotation est fixée à 30% du montant HT des frais engagés.

**VOTE : 08 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION
DÉCISION VALIDÉE À L'UNANIMITÉ**

AFFAIRE N°6 : MANDATEMENT DES FACTURES D'INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BUDGET 2025

(délib. 462024)

Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Monsieur le Maire demande l'autorisation à l'assemblée de mandater des factures d'investissement 2025 à hauteur d'un quart des dépenses (d'investissement) réalisées en 2024, avant le vote du budget primitif 2025. Montant maximum retenu : 64.985,85€ au chapitre 21 / 975,00€ au chapitre 20

**VOTE : 08 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION
PROPOSITION VALIDÉE À L'UNANIMITÉ**

AFFAIRE N°7: PRÉSENTATION MATÉRIAUX MAISON DARTIER

Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Monsieur le Maire présente les différents matériaux et coloris pour le revêtement des murs et des sols pour la rénovation de la Maison Dartier. Les choix ont été faits.

QUESTIONS DIVERSES

- Avancement du nouvel adressage (*rapporteur : Mme Fontaneau - 1ère adjointe*)

Madame Fontaneau explique les procédures d'avancement du nouvel adressage : une date va devoir être fixée début 2025 pour la mise en place officielle.

- Monsieur Veyssière fait un rapport sur la dernière réunion du syndicat des eaux. Une nouvelle application est en ligne afin de pouvoir contrôler sa consommation journalière grâce aux nouveaux compteurs : SAUR & moi

La séance est levée à 19h50.

Le Secrétaire de séance
Mr Ludovic CARTEAU

Le Maire
Mr Pascal RIVEAU